

Séance  
extraordinaire  
du 28  
septembre  
2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VINGT-HUITIÈME  
(28<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX-MIL-VINGT (2020) À COMPTER  
DE 19 H À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-  
JOLI**

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun (0) contribuable n'assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et Robert Roger, directeur du service incendie y assistent.

**20.09.436**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

**20.09.437**

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

3. Autorisation de signature d'une promesse d'achat pour le lot 4 071 463 du cadastre du Québec.
4. Affaires nouvelles.
5. Période de questions.
6. Clôture et levée de l'assemblée.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**20.09.438**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT DU LOT  
4 071 463 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Jean-appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli la promesse d'achat pour le lot 4 071 463 du cadastre du Québec, et ce, aux conditions convenues entre la Ville de Mont-Joli, Minville Pharma inc. et 9366-0728 Québec inc.

*Le conseil municipal a pris connaissance et approuve la promesse d'achat telle que soumise.*

**20.09.439      AFFAIRES NOUVELLES**

*Aucune affaire nouvelle.*

**20.09.440      PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Aucune question n'a été posée.*

**20.09.441      CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 20, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière